

Plaidoyer pour une armée bien équipée

Autor(en): **Reymond, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **127 (1982)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Plaidoyer pour une armée bien équipée

par Dominique Reymond

Différents objets militaires étaient à l'ordre du jour de la session d'automne des Chambres fédérales. Les parlementaires les ont tous approuvés sans difficulté. Les critiques émises étaient souvent même le fait de ceux qui — fait inhabituel et réjouissant — réclamaient une amélioration encore plus importante de l'aptitude au combat de notre armée.

Organisation des troupes: rapide unanimité

Sans discussion, le Conseil national a adopté à l'unanimité une proposition du Conseil fédéral qui avait déjà franchi avec succès le cap du Conseil des Etats en juin. De nouveaux obusiers blindés serviront ainsi à réarmer neuf groupes d'artillerie des corps d'armées de campagne, et six groupes d'obusiers seront transformés en autant de groupes de canons lourds. L'organisation du parc d'aviation et de défense contre avions et celle de l'office fédéral des aérodromes militaires seront également coordonnées; de plus, deux groupes d'exploitation seront constitués: «Metalert» (Centrale d'alerte en cas de catastrophe radioactive et centre météorologique national) et un groupe chargé d'assurer la sécurité de vol lors d'une mobilisation de guerre.

Un programme de soutien à l'économie nationale?

Le programme d'armement 1982 vise le renforcement de la défense antichar (standardisation de tous les tubes-roquettes comme solution transitoire avant une nouvelle génération de tubes dès 1990, et nouvelle série de roquettes à charge creuse 59, dont la puissance de perforation est de 10 à 15% supérieure à celle de la série précédente, datant de 1967), l'amélioration de la protection individuelle et une série de mesures générales (gilets pare-éclats, brancards supplémentaires, nouveaux filets de camouflage en PVC, remplacement des lance-eau et lance-eau/mousse vieux de trente ans, séries complémentaires de bombes d'aviation de 300 kg et de munitions 10,5 cm pour canons). En outre, deux autres propositions — les deux plus importantes de ce programme — ont donné matière à de longues discussions:

D'abord l'achat d'une série d'engins guidés air-sol Maverick. Fabriqué depuis 1970, cet engin américain a été produit jusqu'à présent à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Cette arme, précise et sûre, doit permettre le renforcement de l'armement de nos avions d'appui tactique au sol. Le Maverick, dont la portée est

supérieure à 20 km, n'a jamais été testé en Suisse, mais le Département militaire fédéral a pu bénéficier des résultats des engagements de cette arme lors d'exercices ou de conflits à l'étranger. Notre armée devrait recevoir les premiers engins au milieu de 1985.

Point fort de ce programme d'armement: le renouvellement partiel du parc de véhicules. Le DMF proposait de remplacer 1200 camions datant des années cinquante en trois étapes distinctes. Après des essais comparatifs, les camions Saurer 4 × 4 6 t et 6 × 6 10 t ont été préférés à leurs concurrents. Destinés à améliorer la mobilité de la logistique des formations blindées, ces camions présentent pour leurs utilisateurs de nombreux avantages (servotransmission, direction hydraulique, cabine basculante, etc). Quelques jours après la publication du Message aux Chambres, la maison Saurer annonçait sa fusion avec le groupe allemand Daimler-Benz et son intention de stopper à court terme la fabrication de camions en Suisse, à moins d'être assurée d'une commande rapide et unique de 1200 véhicules lourds militaires; en échange de quoi la firme alémanique garantissait l'emploi futur de 1300 personnes et accordait un rabais de 5% sur le prix global.

Le Conseil national — après le Conseil des Etats en juin — a accepté cette proposition. Certains parlementaires estimèrent que cette décision constituait un précédent et que le

DMF devrait désormais aider davantage les industries régionales. Georges-André Chevallaz, chef du DMF, a toutefois dû calmer les espoirs trop enthousiastes et préciser que les 1200 camions étaient indispensables et déjà prévus; leur livraison s'échelonna d'ailleurs sur six ans. Selon M. Chevallaz, il faut songer à l'armée et à la défense d'abord, à l'économie ensuite. D'autres conseillers nationaux ont estimé que ce programme ne contenait aucune acquisition primordiale et qu'aucune véritable lacune ne sera comblée.

Revoir la méthode d'acquisition d'armement

Certaines décisions (au sujet du Char 68 par exemple) ont suscité de nombreuses critiques sur la procédure d'acquisition d'armement et, en mars 1981, les Chambres demandaient au Conseil fédéral, par voie de postulat de réviser les structures de l'administration centrale du Groupement de l'armement, afin de lier plus étroitement les activités techniques et commerciales. Désormais, des «services centraux» s'occuperont de la gestion du GDA, de l'information, de la collaboration avec les offices des autres Départements fédéraux, des aspects conjoncturels de la politique de l'armement, de la recherche et de la technique, etc. Trois autres offices ont de plus, chacun des domaines d'action particuliers. Unités autonomes, ils assument les services techniques, com

merciaux et des essais de produits spécifiques. Ces modifications (jusqu'à présent on ne connaissait que deux offices: celui de l'achat et celui de la technique d'armement) devraient améliorer la qualité et la coordination de la gestion de l'administration centrale du GDA. A noter que les fractions socialiste et démocrate-chrétienne recommandaient le renvoi du projet au Conseil fédéral en lui demandant, selon la première, de mieux définir les relations entre les fabriques d'armement et le GDA et, selon la seconde, d'élaborer une proposition financièrement plus détaillée. Au vote, les deux propositions de renvoi ont été repoussées par 68 voix contre 46.

Signalons encore qu'un rapport a récemment été remis au DMF, qui l'examinera ces prochaines semaines. Il vise justement à créer des relations plus claires entre l'administration centrale du GDA et les entreprises fédérales d'armement; il ne devrait toutefois préconiser aucune modification qui soit de la compétence des Chambres fédérales.

La session d'hiver se déroulera du 29 novembre au 17 décembre. Dans le domaine militaire, le Conseil national éliminera une divergence qui l'oppose encore au Conseil des Etats sur la construction d'un atelier de la fabrique d'avions d'Emmen. La Chambre des cantons, elle, examinera à son tour la réorganisation du GDA et se penchera sur l'initiative populaire pour un service civil.

Dans un monde où les conflits se multiplient, où la détente n'est plus qu'un argument de propagande visant à persuader les naïfs et les idéalistes rêveurs de s'opposer et de renoncer à toute forme de défense active, donc efficace, les débats aux Chambres ont été le reflet de l'avis populaire. Tous les parlementaires — de gauche comme de droite — ont affirmé à la tribune leur volonté de doter notre pays d'une armée équipée d'un matériel moderne et en quantité suffisante. Les déclarations de l'extrême gauche n'ont recueilli absolument aucun appui; elles semblaient d'ailleurs être davantage un exercice imposé par une dialectique bornée, des rêves moribonds (l'initiative sur le droit de référendum en matière d'armement, par exemple) ou un pensum rituel (ainsi le communiste vaudois Armand Forel qui, chaque année, depuis environ trente ans, s'exprime de manière toujours pareille et répétitive).

Il ne faudrait toutefois pas surestimer non plus les crédits votés. Comme beaucoup de conseillers nationaux devaient le déclarer, de nombreuses lacunes subsistent dans les développements en cours vers les années nonante. Il s'agit dès lors de ne pas relâcher ses efforts et d'accroître les sommes consacrées annuellement à la modernisation de notre défense nationale, car une troupe, même parfaitement motivée, ne peut espérer rivaliser avec succès contre les divisions blindées au moyen d'arcs et de flèches.

D. R.